

DECRET N°71-200 du 6 Octobre 1971
portant création d'un Comité Cyrus
le Grand pour la célébration du
2500ème anniversaire de la fondation
de l'Empire Perse

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un
Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant
Charte du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant
formation du Gouvernement et le décret N°71-149
du 4 août 1971 qui l'a modifié ;
le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - Il est créé un Comité Cyrus le Grand pour la célé-
bration du 2500ème anniversaire de la fondation de l'Empire Perse.

Article 2 - Le Comité Cyrus le Grand a pour but d'organiser des
expositions, des séances cinématographiques, des conférences ain-
si que toutes autres manifestations culturelles ou artistiques
sur l'Iran.

Article 3 - Le Comité Cyrus le Grand est placé sous la présidence
d'honneur du Chef de l'Etat.

Article 4 - Le Comité comprend :

- le Ministre de l'Education Nationale,
- le Ministre de l'Information et du Tourisme,
- le Ministre des Finances,
- les directeurs de cabinet des Membres du Conseil Présidentiel,
- le Chef de Cabinet du Président du Conseil Présidentiel,
- le Directeur de l'Institut de Recherches Appliquées du
Dahomey (I.R.A.D.)
- le Directeur du Tourisme,
- le Directeur du Centre National de l'Information,
- un représentant des ressortissants de l'Iran au Dahomey,
- un artiste dahoméen.

Pour ses manifestations, le Comité pourra faire appel à
toute personne qualifiée.

Article 5 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 6 octobre 1971

par le Conseil Présidentiel,

Hubert MAGA

Sourou-Migan APITHY

- Ampliations : PCP 8 - MCP 6
- CS 6 - MEN 4 - HCJC 2 - HCP 1
- Ministères 12 - SGG 4 - IAA 1
- MAE et Sces 6 - Ambas. Iran à Paris 1 - DCCT-DN-IGF 3
- DEP-DGAJL-Dtion Statis. 6
- Membres du Comité 10 JORD 1